COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le vendredi 29 août 2014

Présentation des mesures d'urgence pour doper le secteur du logement : les architectes en attente

L'Unsfa a écouté avec attention les mesures annoncées ce jour par le 1^{er} ministre, qui concernent essentiellement la libération du foncier et les incitations fiscales indispensables à la relance de la construction attendue par tous.

Nous remettrons au préfet DUPORT nos propositions sur les procédures du Permis de construire (simplification et délai) en contribution à son rapport.

Nous accueillons favorablement l'augmentation du délai de validité des permis de construire de deux à trois ans ainsi que la délivrance des permis par les préfets en lieu et place des maires défaillants en ce qui concerne les logements sociaux.

Nous nous réjouissons que des aides soient allouées aux maires bâtisseurs pour subventionner la construction d'équipements publics en accompagnement des logements.

Nous soulignons la volonté du gouvernement de prendre aussi en compte le développement des territoires ruraux, trop souvent oubliés.

Nous prenons acte de l'application des 50 mesures de simplification des règles de construction pour la fin de l'année. Cependant, nous sommes dans l'attente des mesures qui ont été proposées lors des dernières concertations et qui concernent plus précisément les architectes: règles d'urbanisme, ajustements normatifs et réglementaires. Nous avons noté que le 1^{er} Ministre nous donnait rendez-vous pour une prochaine série de mesures.

D'autre part, nous serons vigilants à ce que cette volonté de « construire plus » ne se fasse pas au détriment de la qualité du cadre de vie.

Nous travaillons ardemment sur ces différents sujets qui seront débattus lors du congrès national des architectes, les 23 et 24 octobre 2014, à Saint-Etienne.

Marie-Françoise MANIERE Présidente de l'Unsfa